

LE PUBLICISTE.

SEXTIDI 16 Brumaire, an VIII.



Violation du territoire danois par les Anglais. — Délibération du sénat de Hambourg sur les moyens de se procurer les 14 millions demandés par la France. — Arrêté du général Massena concernant le mode de réquisitions. — Proclamation du baron d'Albini aux habitans de la Franconie. — Détails sur l'embarquement des anglo-Russes. — Nouvelles diverses.

Le prix de l'abonnement du PUBLICISTE est de 15 fr. 50 cent. pour trois mois, 26 fr. pour six mois, et 50 fr. pour l'année.

Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moineaux, n. 425, butte des Moulins, à Paris.

ITALIE.

De Bologne, le 24 vendémiaire.

Malgré les proclamations & les actes arbitraires de la commission aulique, la plupart des jeunes gens portent les cheveux coupés & ont conservé les modes républicaines. Les patriotes les plus énergiques ont été destitués des places qu'ils occupoient, & interdits même dans l'exercice de leurs professions. Les célèbres professeurs de l'institut, Monti & Azzoquidi, sont encore en prison.

De Pise, le 26 vendémiaire.

À Livourne, les anglo-manes se permettoient d'insulter & de maltraiter tous ceux qu'on regardoit comme partisans des Français. Pour faire cesser ces désordres, le général de la Villette, commandant de la place, a publié une proclamation par laquelle il menace des peines les plus sévères quiconque se portera à des actes de violence. Cependant les tribunaux procèdent avec rigueur contre les suspects de patriotisme, & en ont condamné plusieurs à des peines infamantes.

De Turin, le 27 vendémiaire.

Le commerce de cette place est toujours dans une situation déplorable; nombre de faillites ont eu lieu par le défaut de communication avec Gênes & la France, sans lesquelles cette place, sous les rapports du commerce, ne peut guères subsister; cependant plusieurs partisans des Français ont été mis en liberté, ce qui annonçoit un système de modération qui ne peut que tourner au profit du commerce en général.

SUEDE.

De Stockholm, le 25 vendémiaire.

Les six principaux officiers de la couronne viennent d'être appelés ici pour assister, suivant l'usage, aux couches prochaines de la reine. Tous les capitaines de province, les chefs de régimens, les généraux & plusieurs évêques doivent

se trouver ici pour le même sujet. Le gouverneur de la Poméranie suédoise, baron de Plotter, est déjà arrivé.

DANEMARCK.

D'Helsingoer, le 29 vendémiaire.

La frégate anglaise *l'Iris* s'est perais, dans le port de Groenstad, une violation manifeste du territoire danois, en envoyant d'Arendal, où elle étoit à l'ancre avec un convoi, quatre chaloupes arrivées à Groenstad, pour s'emparer du *Pégase*, corsaire hollandais, entré la veille dans le port.

Ces chaloupes firent à balles sur l'équipage du corsaire, qui s'étoit réfugiés à terre: ils tuèrent un homme & amenèrent le corsaire à Arendal.

Comme de telles hostilités sont très-contraires au droit des gens, & de plus très-offensantes pour S. M. danoise, le vaisseau de guerre *le Danemarck* a mis en mer au port de Flekerøe pour chercher le convoi, & s'emparer du corsaire. Ce sage gouvernement veut toujours sa neutralité.

ALLEMAGNE.

De Hambourg, le 5 brumaire.

La frégate anglaise *la Lutine*, ou *Latona*, qui nous apportoit de fortes sommes d'or & d'argent, n'a point péri, il paroît que *la Lutine* & *Latona* ne sont pas un seul & même paquebot. *La Lutine* est dans le Texel, où elle a porté au duc d'York de l'argent destiné pour Hambourg. Le noble lord a retenu cet argent pour ses besoins pressans.

On a dit aussi que la France demandoit 14 millions pour réparation de l'injure qu'on lui a faite, en livrant Napper-Tandy. Le sénat a délibéré sur les moyens de trouver ces 14 millions. Chaque propriétaire sera obligé de payer trois pour cent du capital dont sa maison est chargée.

Le ministre de Russie à Ratisbonne, M. de Struve, reçoit beaucoup de couriers de Munich & de la Suisse, dont il envoie les dépêches par d'autres couriers à Pétersbourg.

On prétend que le cardinal duc d'York sera élu pape; ce qui expliqueroit la prise de Rome par les anglais en leur nom, & non pas au nom de l'empereur d'Allemagne, se disant roi des Romains.

Les dernières nouvelles de l'Amérique, arrivées hier, nous donnent les détails les plus tristes sur la fièvre jaune qui continue toujours ses ravages à New-York & à Philadelphie. La première de ces deux villes est presque entièrement dépeuplée. Jamais cette maladie n'a été si contagieuse.

On mande de Londres que le transport des troupes en Irlande continue avec la même activité. On craint que la défaite des anglais en Hollande n'éveille de nouveau l'esprit d'insurrection en Irlande, où il est loin d'avoir été entièrement étouffé.

On attend à Londres, avec la plus grande impatience, l'arrivée de la frégate *le Xenophon*, à bord de laquelle se trouvent Napper-Tandy & ses compagnons d'infortune.

De Kempton, le 2 brumaire.

Les bagages de l'armée russe qui a quitté l'Italie, sont attendus ici dans quelques jours.

On dit que les Français se sont avancés jusqu'à Coire, & que les troupes impériales se sont mises en marche des environs de Lindau pour pénétrer de nouveau dans la Suisse.

L'armée autrichienne d'Italie va recevoir de nouveaux renforts.

RÉPUBLIQUE HELVÉTIQUE.

Vallée d'Urseren, le 29 vendémiaire.

Il y a aujourd'hui un an que nous vîmes les premières troupes arriver dans notre val. Depuis ce tems nous avons éprouvé le flux & reflux continuel de toutes les armées. On aura une idée de ce que nous avons souffert, quand on saura que, dans l'espace de cette année, nous avons logé 681,900 hommes. En ne comptant que cinq schellings par soldat pour bois, lumière, sel & soupe, nous trouvons une somme de 85,836 florins. Nous avons en outre livré au-delà de 15,000 toises de bois pour les fours & les gardes. Tous les transports de Steg à Airolo ont été à notre charge. Nous avons donné plusieurs mille quintaux de foin. Il ne nous reste que le tiers de notre bétail. Nous en avons livré 500 pièces, & on nous en a pris environ 200. Nos fromages ont disparu, nos meubles sont exterminés. De 200 chevaux d'atelage, il nous en reste 40 dont on peut encore se servir; & de 40 bœufs, nous n'en avons plus que 5.

De Berne, le 8 brumaire.

A en croire un bruit sourd, nous sommes à la veille d'un coup politique. Il paroît qu'il se prépare une secousse, peut-être une épuraton, pour vivifier l'esprit public, & opérer plus d'harmonie dans les délibérations. Ce ne sont cependant encore que des conjectures.

La marche des troupes par notre ville est considérable; elles viennent du Valais & se dirige dans le canton d'Argovie & vers Bâle. Il reste cependant une force imposante dans le Valais, où regne la plus grande tranquillité, qui ne paroît pas devoir être de sitôt troublée.

Le général Massena, voulant arrêter ou prévenir tous les désordres, & régulariser le mode des réquisitions, vient de prendre un arrêté qui a été mis à l'ordre de l'armée, & par lequel le commissaire-ordonnateur en chef & les généraux de division sont seuls autorisés à faire des réquisitions; elles doivent être adressées directement aux chambres administratives, pour en faire la répartition. Les communes sont autorisées à ne point adhérer aux réquisitions qui leur seroient faites, autrement que par l'intermédiaire des chambres administratives. Le général en chef recommande à tous les généraux de faire traduire sur-le-champ devant un conseil de guerre, pour y être jugé sans désamperer, tout militaire ou individu à la suite de l'armée, qui se permettrait des voies de fait contre les particuliers, et attenteroit à leurs propriétés.

REPUBLIQUE BATAVE.

De la Haye, le 10 brumaire.

Les troupes anglaises, au nombre d'environ 17 mille hommes, sont embarquées sur un nombre considérable de bâtimens de transport, & n'attendent pour mettre à la voile du Texel que le premier vent favorable. L'amiral Dickson, avec trois vaisseaux de ligne & six frégates, escortera ce convoi jusqu'en Angleterre.

Le duc d'York est toujours au Heldér; il ne se rembarquera qu'avec le dernier transport. L'amiral Mitchell est encore avec sa flotte à la rade du Texel.

Les troupes russes ont évacué, le 8 & le 9, le poste de Petten & toute leur première ligne d'avant-postes; elles se rendront au Helder & au Texel aussi-tôt que les Anglais en seront partis: elles sont encore fortes de 11 mille 500 hommes, & seront conduites à l'isle de Wig.

L'artillerie française a reçu ordre de se rendre à Woerden, & l'artillerie batave à Amersfoort.

Le général Brune a quitté son quartier-général d'Alkmaar pour se rendre à Amsterdam. Le général Marlot, commandant du corps d'observation posté à Beverwick, a transféré son quartier-général à Harlem. Une demi-brigade d'infanterie venant d'Alkmaar, & se rendant à l'armée du Rhin, est arrivée à Harlem. Les autres corps destinés pour l'Allemagne ne se mettront en marche qu'après le départ des anglo-russes, & seront, dit-on, commandés par le général Vandamme.

L'échange des prisonniers se continue avec activité. On attend tous ceux que les Anglais avoient transférés à Portsmouth; ils sont embarqués à bord des bâtimens qui serviront au transport des troupes russes.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Toulouse, le 5 brumaire.

La conspiration royale avoit non-seulement ses troupes, ses arsenaux, ses caissiers, ses administrateurs, mais elle avoit aussi ses tribunaux. La piece suivante le prouve.

Louis, par la grace de Dieu, roi de France et de Navarre, à tous nos fideles sujets; salut,

La chambre provisoire, établie par nos lettres patentes du 21 mai 1798, séant dans la vicomté de Villemur, a rendu, sur les réquisitions de notre procureur près ladite chambre, l'arrêt suivant:

Ladite chambre, voulant se conformer à la déclaration du roi, notre maître, qui accorde une amnistie à tous nos sujets que l'impulsion des passions humaines ont porté à se révolter contre son maître, digne & heureux mémoire, & nous, & ne voulant punir que ceux qui, par une obstination criminelle, ont constamment armés contre la souveraineté royale;

lecture faite des pieces à charge, & la révolte constamment manifestée par nos rebelles sujets, a condamné & condamne à la peine de mort les nommés Caussé-Payes pere; Caussé fils, de la religion réformée, habitans de la ville de Villemur; Amans Girou, chirurgien, aussi de Villemur;

Condamne les nommés Ratier; Colom aîné; Pierre Pendaries, mari; François Constans; Soulié, dit Binagret, & Jean Menestral, à vingt ans de fers;

Condamne au bannissement perpétuel les nommés Lapevre, se disant juge de paix; Mathieu aîné; Barrere, prêtre, & Jérôme Terrande, tous habitans de Villemur.

Prononcé en la chambre provisoire, présens & opinans, noble & président J. F., avocat; B., négociant; J., négociant; F., bourgeois; F., procureur du roi, le 22 septembre 1799, de l'incarnation.

Le présent arrêt sera exécuté à la réquisition du procureur du roi, auquel effet la chambre mande & ordonne à tous nos fideles sujets de prêter main forte à la premiere réquisition, à peine de désobéissance & d'inquié.

Par le roi, J. F., rapporteur.
M. S. G.
S. e. l. l. à Villemur, le 23 septembre 1799. M. S. G.
Collationné sur le registre de la chambre royale. M. S. G.

N. B. Tou
la rébellion
chiffres.

Le comm
siné. L'adu
de lui désig
palité, bon
& les auteu
pour être è
ils, souffrir

Les adm
canton de
Blain, d'Es
Machecoul
protection d
secours obli
ces derniers
& Guérand

Plusieurs
la se sont d
partemens
leur destina

Une colo
dans nos n
hommes.

Le géné
& sa sages
tranquillité
services du
pérances.

Les lettre
d'Albini y
Franconie.

dit dans cel

Un grand
levée en m
huit mille

qu'un corps
rations qu'o
hussards aut

de ce corps
postes franç

Wurtzbourg
goises & ha

fanterie &
au corps de
chiennes.

Le conseil
de guerre d

condamne 2
jeune homm

de détention
semblémens
Cette senter

damnés ont
contumaces
des poteaux

N. B. Tous les actes des royalistes, antérieurs ou postérieurs à la rébellion, ne sont signés que par des lettres initiales ou des chiffres.

Du Puy, le 6 brumaire.

Le commissaire du canton de Lempde vient d'être assassiné. L'administration centrale a enjoint à celle du canton de lui désigner des otages. Les membres de cette municipalité, bons & honnêtes cultivateurs, ignorant & la cause & les auteurs du crime, se sont rendus près le département pour être eux-mêmes les otages; aimant mieux, disoient-ils, souffrir la peine que de désigner des innocens.

De Nantes, le 8 brumaire.

Les administrateurs, commissaires & juges de paix des cantons de Pontchâteau, Herbignac, Julien-de-Vouvantes, Blain, d'Erval, le Temple, Ancenis, Cambon, Varades, Machecoul & Nézay, réfugiés à Nantes, ont mis sous la protection du directoire leurs administrés, que le défaut de secours oblige de se rendre aux chouans. Ils annoncent que ces derniers sont maîtres de la Roche-Sauveur, Herbignac & Guérande.

D'Angers, le 10 brumaire.

Plusieurs demi-brigades se sont réunies au Mans, & de là se sont divisées pour parcourir en différens sens les départemens de la Sarthe, de Maine & Loire, & se rendre à leur destination.

Une colonne de 1000 à 1200 hommes est entrée hier dans nos murs, & aujourd'hui une autre d'environ 700 hommes.

Le général Hédouville est parmi nous. Son expérience & sa sagesse rappelleront encore dans nos contrées cette tranquillité intérieure que nous devons à ses talens & aux services du général Hoche. Son arrivée a ranimé nos espérances.

De Bruxelles, le 13 brumaire.

Les lettres de la rive droite du Rhin portent que le baron d'Albini y a publié une proclamation aux habitans de la Franconie. Il les y engage à prendre les armes, afin, est-il dit dans cette pièce, de sauver leurs propriétés du pillage. Un grand nombre d'habitans de Spessart se sont joints à la levée en masse des mayençais, dont on évalue la force à huit mille hommes. Ils coûtent beaucoup plus à entretenir qu'un corps considérable de troupes de ligne, parce que les rations qu'on leur passe & leur paye sont très-fortes. Les hussards autrichiens de Szeckler, & les hulans qui font partie de ce corps, en viennent journellement aux mains avec les postes français, sur la rive gauche du Mein. La garnison de Wurtzbourg, composée de troupes électorales wurtzbourgeoises & hambergeoises, consistant en deux bataillons d'infanterie & en un escadron de dragons, vient de se réunir au corps du baron d'Albini avec quelques troupes autrichiennes.

Le conseil de révision a confirmé un jugement du 1^{er} conseil de guerre de la 24^e division militaire, séant à Gand, qui condamne 24 individus, dont 23 à la peine de mort, & un jeune homme de 17 ans à 6 heures d'exposition & 20 années de détention, comme convaincus d'avoir fait partie des rassemblemens armés commandés par Charles de Loupouigne. Cette sentence a été exécutée ici avant-hier; neuf des condamnés ont été guillotins, un exposé, & les 14 autres étant contumaces, leurs noms avec la sentence ont été placés sur des poteaux autour de l'échafaud.

De Paris, le 15 brumaire.

La fête donnée aujourd'hui par les représentans du peuple à Buonaparte & à Moreau, a été très-brillante. Le temple de la Victoire (ci-devant église Saint-Sulpice), où elle a eu lieu, étoit décoré avec magnificence, orné de belles tapisseries, & d'une multitude de drapeaux enlevés aux différens ennemis de la république. Il n'y avoit ni femmes ni spectateurs. Le nombre des couverts étoit d'environ 750.

Le président des anciens étoit au haut de la table; au milieu, à droite, le président du directoire; à gauche le général Moreau; ensuite le président des cinq-cents; puis le général Buonaparte.

Voici les toasts qui ont été portés :

Le président des anciens. — A la république française.

Celui des cinq-cents. — Aux armées de terre & de mer.

Celui du directoire. — A la paix.

Buonaparte. — A l'union de tous les Français.

Moreau. — A tous les fideles alliés de la république.

L'amiral espagnol Massaredo. — A la liberté des mers.

Kosciusko assistoit aussi au banquet qui a commencé vers six heures. Il y a régné beaucoup d'ordre.

Dans le fond du temple, au-dessus du ci-devant grand autel, on lisoit au milieu des trophées : *Soyez unis, vous serez vainqueurs.*

On a joué d'une excellente musique : les orgues qui sont restées dans ce temple, ont été touchées par Couperin.

— Le cit. Durand, ci-devant chef aux relations extérieures, est arrivé à Hambourg, d'où l'on écrit qu'il a la qualité de chargé d'affaires de France près l'électeur de Saxe.

— Florent-Guyot est rappelé de l'ambassade de la Haye. Il est remplacé par Deforgues.

— Le général O'Farell, ministre d'Espagne à Berlin, est parti aujourd'hui.

— Bruix a reçu ordre de se rendre à Brest avec tous les officiers de son état-major qui se trouvent à Paris, & seroit peut-être déjà parti sans la fête que les membres du corps législatif donnent aujourd'hui à Buonaparte & Moreau. Massaredo ne tardera pas non plus de se rendre à son poste.

— L'ambassadeur de la république batave, Schimmelpenninck, desirant célébrer avec ses compatriotes l'heureux événement de l'évacuation du territoire de cette république par l'armée anglo-russe, a donné aujourd'hui chez lui un dîner, auquel ont été invités tous les citoyens bataves qui sont à Paris.

— On proposa, sous le ministère de Turgot, l'impôt progressif. Le ministre écrivit en marge du projet : *Dans l'alternative, il vaudroit mieux exécuter l'auteur que le projet.*

Le même projet fut représenté sous le ministère de M. Neckker; il répondit : *Le remède est bon . . . pour tuer le malade.*

Smith dit, en parlant de l'impôt progressif, qu'il détruit les gouvernemens et dépeuple les empires.

Hamilton, qui restaura les finances des Etats-Unis, répondit à celui qui lui proposoit pour expédient spécifique de faire contribuer les riches par un impôt progressif, que c'étoit un impôt sur les ouvriers et l'industrie.

Dans l'avant dernière session du parlement d'Angleterre, un membre proposa une forme d'impôt progressif. Shéridan repoussa cette proposition avec indignation, en disant qu'elle étoit tout au plus digne de la société du Manege.

— Le jury de jugement du département de la Seine a repris aujourd'hui ses fonctions.

— Le citoyen Prigault, commissaire du directoire près les tribunaux civil & criminel de la Seine, a dénoncé, le 11, à l'accusateur public, l'huissier Joubert & ses deux recors, qui procédant au récollement de saisie dans une maison, rue Dominique-d'Enfer, ont soustrait des piéces d'argenteries, des draps & des serviettes. Les effets ont été retirés des poches de l'huissier & de ses recors. Ils ont été arrêtés, & le juge-de-paix de la division de l'Observatoire est chargé de l'instruction.

— Le conseil de guerre séant à Bordeaux a condamné, le 7 de ce mois, à cinq années de fers, deux conscrits qui n'avoient pas rejoint leurs drapeaux.

— Le trop grand nombre de prisonniers qui sont à Nancy, en a déterminé la répartition dans les autres grandes communes du département de la Meurthe, pour éviter les maladies que leur encombrement pourroit produire.

— Cinq bâtimens de guerre, chargés de vivres pour l'armée d'Italie, sont arrivés à Villefranche, venant de Toulon. On en attend encore dix mille quintaux de Marseille.

— La garnison française de Rome est arrivée le 30 vendémiaire, dans la rade de Villefranche. Elle doit se rendre de-là à Toulon, où elle fera sa quarantaine.

— Parmi les objets d'arts que les Napolitains ont trouvés à Rome; tout encaissés pour être expédiés en France, on désigne la Vénus qui étoit dans la galerie du capitole; deux bustes d'Homere & de Caracalla; une statue de Pallas; le buste d'Antinoüs; une caisse remplie de vases étrusques, & sept contenant les antiquités d'Herculanum.

— Le corps législatif helvétique, considérant la déplorable situation où se trouvent les cantons qui ont été le théâtre de la guerre, a décrété une contribution d'un pour mille, dont le produit sera destiné à les soulager.

— Les feuilles anglaises assurent que dès que Napper-Tandy sera arrivé en Angleterre, on le fera passer en Irlande; mais que, pour des raisons particuliéres, le gouvernement ne l'enverra pas à l'échafaud.

— La ville de Londres destine une superbe épée de 500 guinées & des lettres de bourgeoisie à Sidney Smith.

— La reine de Naples a envoyé à milady Nelson son portrait enrichi de diamans, & portant pour légende ces mots: *Amitié, reconnoissance et souvenir.*

— Suivant les dernières lettres de Constantinople, le grand-visir est en pleine marche de Damas vers l'Egypte, & a ordonné de suspendre toute attaque contre les français jusqu'à son arrivée.

L I T T É R A T U R E.

Leçons d'Histoire, prononcées à l'école normale en l'an 5 de la république française. Ouvrage élémentaire, contenant des vues neuves sur la nature de l'histoire, sur le degré de confiance & le genre d'utilité dont elle est susceptible, sur l'abus de son emploi dans l'éducation de la jeunesse, & sur le danger de ses comparaisons & de ses imitations généralement vicieuses en matière de gouvernement; accompagné de notes, & de trois plans relatifs à l'art de construire les salles d'assemblées pu-

bliques & délibérantes. Par C. F. Volney, membre de de l'institut. A Paris, chez J. A. Brosson, rue Pierre-Sarrasin, n°. 7, an 8; & à l'ancienne librairie de Dupont, rue de la Loi.

Le nom seul de l'auteur fait l'éloge de cet excellent ouvrage, comme le titre seul en est l'extrait. Il a le mérite rare de renfermer beaucoup de choses en peu de pages. Il est impossible de mieux enseigner les routes du certain & du vrai, & de mêler plus de philosophie à cette importante instruction. On verra combien Volney laisse loin derrière lui ceux qui ont écrit sur cette matière, & en particulier Mably, dont on a dit avec beaucoup de justesse qu'il n'étoit resté le premier sur aucune ligne que tant qu'il y avoit été le seul. Au reste, on doit être un bon professeur de la certitude et de la vérité, quand on a eu le courage d'aller les poursuivre à travers des pays lointains, & dans une sphere d'antiquité contemporaine; & nul voyageur moderne ne nous aura procuré plus de plaisirs & n'aura reçu en même-temps une plus douce récompense de ses travaux, & une preuve plus incontestable de leur utilité. Il étoit loïn, quand il nous offroit ses intéressans récits, sous la seule garantie de sa moralité, de croire que sa scrupuleuse véracité seroit un jour reconnue & ensuite proclamée par la plus illustre appréciation & le plus irrécusable juge de tous les genres de gloire.

Bourse du 15 brumaire.

Amsterdam	Tiers cons.	11 f. 13 c.
Idem cour.	Bons $\frac{2}{3}$	95 c.
Hamb.	Bons $\frac{1}{2}$
Madrid	Bons $\frac{1}{4}$
Mad. effect	Bons d'arrérage, 84 f. 75 c.
Cadix	84 fr. 50 c.
Cadix effect	Action de 50 fr. de la caisse
Gênes effect.	des rentiers
Livourne	Or fin	105 f. 50 c.
Bâle	Ling d'arg.	50 f. 65 c.
Lausanne	Portugais	95 f.
Lyon	Piastre	5 f. 55 c.
Marseille	Quadruple	81 f. 50 c.
Bordeaux	Ducat d'Hol.	11 f. 75 c.
Montpellier	Guinée	25 f. 75 c.
Rente provis.	Souverain	35 f. 15 c.

Esprit $\frac{3}{4}$, 350 francs. — Eau-de-vie de Montpellier, 22 deg., 255 f. — Rochelle, 22 d. ... — Cognac 22 d. 500 f. — Huile d'olive, 1 fr. 25 c. — Café Martinique, 2 fr. 85 c. — Café Saint-Domingue, 2 fr. 60 cent. — Sucre d'Anvers, 2 fr. 00 cent. — Sucre d'Orléans, 2 fr. 10 cent. — Savon de Marseille, 1 fr. — Coton du Levant, 2 fr. 60 à 80 cent. — Coton des Isles, 4 f. 35 c. à 5 f. 10 c. — Sel, 4 f. à 4 f. 50 c.

Essai sur les nombres approximatifs, ou Recherche analytique d'une méthode sûre pour obtenir du premier coup et rigoureusement, dans le calcul de ces nombres, toute l'exactitude qu'on desire. brochure in-8°. prix, 1 fr. 25 cent., et 1 fr. 50 cent. franc de port. A Paris, chez Duprat, libraire pour les mathématiques, quai des Augustins, près le Pont-Neuf.

A F R A N Ç O I S.